

formules pour les carburants. En octobre 1995, ce groupe de travail a présenté des recommandations sur des mécanismes de contrôle plus rigoureux pour les carburants et les émissions, tout particulièrement dans les régions les plus polluées, ainsi que sur une meilleure harmonisation avec les normes américaines. La plupart de ces recommandations ont été mises en oeuvre ou sont en voie de l'être.

La politique du gouvernement de la Colombie-Britannique portant sur les véhicules et carburants propres est une initiative provinciale de premier plan qui est conforme aux travaux du Groupe de travail. Elle vise à stabiliser les niveaux de la qualité de l'air dans la vallée inférieure du Fraser jusqu'à l'an 2020, malgré la hausse appréciable prévue au titre de l'utilisation et de la possession de véhicules. L'initiative comporte des exigences imposées aux fabricants des véhicules en matière de réduction des émissions; l'identification, par un système d'étiquetage, des émissions provenant des nouveaux véhicules; de meilleurs programmes d'essai des véhicules; des exigences relatives à l'amélioration des mécanismes de contrôle des carburants et de la pression de vapeur d'essence; et des allègements fiscaux pour le recours à des carburants de remplacement.

Le gouvernement du Québec a mis l'accent sur des initiatives auxquelles participent ses gouvernements municipaux, entre autres, une loi exigeant l'intégration de l'aménagement du territoire et des transports, et le leadership au chapitre de l'élaboration d'un plan de transport sur de grandes distances pour les 135 municipalités de la région de Montréal. Cette dernière initiative a débouché sur la création d'un nouvel organisme de transport régional qui s'occupe de répondre aux besoins en matière de transport en commun et à d'autres besoins connexes.

Les municipalités elles-mêmes ont agi seules ou ensemble pour réduire les incidences environnementales de leurs activités de transport. Au nombre des projets coopératifs entrepris, citons celui des écoparcs (« Green Fleets »), qui est inspiré et géré par le Conseil international pour les initiatives écologiques communales (ICLEI), dont le siège social international se trouve à Toronto. Un autre exemple révélateur est celui du